

ajoutait tantôt des courroies, tantôt des *fermaux* de métal, tantôt des agrafes, pour tenir le volume hermétiquement clos, et presque toujours des clous dont la tête saillante et arrondie préservait du frottement le plat de la reliure.

En l'année 1299, lorsque la taille fut levée sur les habitants de Paris pour les besoins du roi, on ne constata la présence, dans toute la ville, que de dix-sept *lieurs de livres*, lesquels, ainsi que les écrivains et les libraires,



Fig. 384. — Sceau de l'université d'Oxford, dans lequel figure un livre relié avec coins et fermoirs.

étaient sous la dépendance directe de l'Université, qui les faisait surveiller par quatre relieurs jurés, comptant au nombre de ses *suppôts*. Exceptons cependant de cette juridiction le relieur en titre de la Chambre des comptes, qui pour être reçu devait affirmer par serment *ne savoir lire ne écrire*.

Dans les *montres* ou processions de l'université de Paris, les relieurs avaient rang après les libraires. Pour expliquer le nombre relativement peu élevé des relieurs de profession, il faut noter qu'à cette époque, outre que la plupart des écoliers reliaient eux-mêmes leurs livres et leurs cahiers, comme